

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 28 septembre 2015 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,

Vu le décret n° 93-38 du 11 janvier 1993 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux (Mines Albi-Carmaux), notamment son article 8 ;

Vu l'arrêté du 27 février 2015 portant nomination de Mme D'Hervé (Catherine) au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux à compter du 14 mars 2015 ;

Sur proposition du directeur général des entreprises,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Ferrier (Rémi), responsable du Pôle entreprises, emploi et économie de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Midi-Pyrénées, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux, en qualité de représentant de l'État, au titre du ministre chargé de l'industrie, en remplacement de Mme D'Hervé (Catherine), pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines d'Albi-Carmaux est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 septembre 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU